

JOURNEE MONDIALE DES SOINS PALLIATIFS 11 OCTOBRE 2011

MANIFESTE

Nous lançons un appel solennel pour la reconnaissance du droit à l'accès aux soins palliatifs pour tous ceux dont l'état le nécessite et dans tous les pays du monde. L'accompagnement des personnes jusqu'au terme de leur vie est un des fondements de notre civilisation et exprime les valeurs profondes d'une société. C'est pourquoi le développement des soins palliatifs ne peut se faire sans une volonté politique, venant à l'appui d'une implication personnelle, sociale et citoyenne.

Trop de personnes malades, dans les pays riches comme dans les pauvres, meurent dans des conditions souvent dramatiques et parfois même insupportables. Mais dans certains pays, en particulier les plus pauvres, l'accès aux soins palliatifs est quasi impossible, car ils sont inexistantes ou notoirement insuffisants et de toute façon à la charge totale des personnes malades et de leurs proches.

Ainsi nous invitons les responsables politiques à prendre position pour inscrire de façon durable les soins palliatifs et l'accompagnement dans les politiques de santé. Ils doivent s'engager dans la réalisation d'un état des lieux sur les conditions de fin de vie dans leur pays et travailler en partenariat avec les professionnels de santé et les associations pour élaborer les réponses les mieux adaptées. Ils sont tenus d'améliorer l'accès aux soins palliatifs afin que les personnes qui en relèvent ne soient pas abandonnées, mais accompagnées avec respect et soulagées avec compétence.

Nous incitons la société civile et les acteurs de santé à interpeller leurs gouvernements et leurs élus dans ce sens.

Nous rappelons ici et voulons soutenir les éléments clés d'une politique nationale de développement des soins palliatifs, partout dans le monde :

- Informer et sensibiliser le grand public aux soins palliatifs,
- Diffuser la culture et la démarche palliative,
- Définir et répartir équitablement les moyens humains et matériels nécessaires en cherchant à couvrir l'intégralité du territoire national,
- Créer des lieux d'accueil et des structures de soins palliatifs spécifiques.
- Favoriser le maintien et les soins à domicile,
- Sécuriser l'approvisionnement en médicaments de première nécessité,
- Autoriser, dépenaliser, faciliter et sécuriser l'accès aux opioïdes,
- Former les professionnels et les équipes ressources et garantir la formation continue des intervenants,
- Financer les programmes de recherche pour enrichir les connaissances dans le domaine des soins palliatifs et améliorer ainsi les pratiques de soins,
- Encourager la solidarité par la démarche d'accompagnement bénévole.

JOURNEE MONDIALE DES SOINS PALLIATIFS 11 OCTOBRE 2011

SIGNATAIRES

BELGIQUE. Fédération Wallonne des Soins Palliatifs, Président : V. Baro.

BURUNDI. Association Human Health Aid – Burundi, Président fondateur et Chargé du Programme National : Nyamiye Hermenegilde.

CANADA, Réseau de soins palliatifs du Québec, Présidente : A. Déry.

CONGO, République démocratique. Plate forme de soins palliatifs, Représentant : A. Mubeneshayi Kananga.

CONGO, Association Congolaise Accompagner, ACA, Présidente : Sœur Eliane.

COTE d'IVOIRE, Association des Soins Palliatifs de Côte d'Ivoire (ASPCI), Président : Pr Kouassi Beugré, également coordonnateur national du Groupe Technique de Travail pour les Soins Palliatifs.

FRANCE. Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs, SFAP, Présidente : Dr. A Richard.

LIBAN. Comité National de Soins Palliatifs, Président : Dr M. Daher, membres : Drs M. C. Antakly et A. Tohmé.

LUXEMBOURG. Association Luxembourgeoise de Médecine Palliative, ALMP, Président : Dr B. Thill.

MALI. Centre de recherche et de lutte contre la drépanocytose (Bamako) : Dr Boubacari Ali Touré, et Service d'hématologie et d'oncologie médicale CHU Point G (Bamako) : Dr Madani Ly.

MAURITANIE. Association AMAL Cancer et de la Ligue Mauritanienne de la lutte contre le cancer (LIMALCC) Président : Dr M. Ould Boubacar et Association Mieux Vivre le Cancer Gynécologique, Présidente : Mme A. M'Bareck Fall.

MAROC. Société Marocaine des Soins Palliatifs et de Traitement de la Douleur et Douleurs Sans Frontières au Maroc : Président et Directeur de Programme de Recherche : Pr. Mati Nejmi.

SENEGAL. Association Sénégalaise de Soins Palliatifs et d'Accompagnement, ASSOPA, Président : Pr. C. Moreira.

SUISSE, Société Suisse de Médecine et de Soins Palliatifs (palliative ch) Président : Dr Roland KUNZ.

TUNISIE. Association Tunisienne pour la promotion des Soins Palliatifs ATPS – Averroes : Président : Pr. Henda Rais-Bel Hadj Ali et l'Association Tunisienne pour la lutte Contre le cancer ATCC : Président : Pr. Farhat Ben Ayed.

ANNEXE

DEFINITION DES SOINS PALLIATIFS

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE OMS

« Les soins palliatifs cherchent à **améliorer la qualité de vie** des patients et de leur famille, face aux conséquences d'une maladie potentiellement mortelle, par la prévention et le soulagement de la souffrance, identifiée précocement et évaluée avec précision, ainsi que le traitement de la douleur et des autres problèmes physiques, psychologiques et spirituels qui lui sont liés.

Les soins palliatifs procurent **le soulagement de la douleur** et des autres symptômes gênants, soutiennent la vie et considèrent la mort comme un processus normal, n'entendent **ni accélérer ni repousser la mort**. Ils intègrent les aspects **psychologiques** et **spirituels** des soins aux patients, proposent un système de soutien pour aider les patients **à vivre aussi activement que possible jusqu'à la mort**, et un soutien **à la famille** afin de tenir pendant la maladie du patient et au cours de leur propre deuil. Le travail en équipe permet de mieux répondre aux besoins des patients et de leurs familles en y incluant si nécessaire une assistance au deuil, permet d'**améliorer la qualité de vie** et peut influencer de manière positive l'évolution de la maladie. Les soins palliatifs et l'accompagnement **sont applicables tôt** dans le décours de la maladie, en association avec d'autres traitements pouvant prolonger la vie, comme la chimiothérapie et la radiothérapie, et **incluent les investigations** requises afin de mieux comprendre les complications cliniques gênantes et de manière à pouvoir les prendre en charge. »